

1
 Séance du jeudi 24 juin 1915.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 2 heures.

Sont présents : M. M. Aumont, Astier, Alexandre Bérard, Beauvrais, Doumer, Albert Gérard, Lhopiteau, Courtès, — Milliet-Lacroix, Monquet, Perrot, Guonnet, Chivry, de Selves, Croisillot.

M. Milliet-Lacroix donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant aux vœux et aux orphelins de militaires — mentionnés à l'art. 2 de la loi du 30 décembre 1913. Le bénéfice des allocations pour charge de famille.

Le rapport est adopté.

M. Aumont, rapporteur général, donne lecture du préambule de son rapport sur le projet de loi, qui doit être examiné aujourd'hui même par la Chambre des députés, portant : 1° ouverture, sur l'exercice 1915, des crédits provisoires applicables au troisième trimestre de 1915; 2° autorisation de percevoir, pendant la même période, les impôts et revenus publics.

Cette partie du rapport est adoptée.

La séance est suspendue
 (Elle n'a pas été reprise.)